

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2024

CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

Vendredi, 26 janvier 2024 de 09H00 à 13H00

dans la salle de séances au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette.

Conformément à l'article 19bis de la loi communale du 13 décembre 1988, telle que modifiée, un conseiller communal peut déléguer à un autre conseiller communal de son choix, le pouvoir de voter en son nom. Chaque conseiller communal ne peut être déléguataire que d'un pouvoir de vote. La délégation se fait par écrit, est horodatée et porte les noms et prénoms du conseiller délégant et du conseiller déléguataire, la date de la séance et les points de l'ordre du jour pour lesquels elle est donnée. Une copie de la délégation est immédiatement transmise au bourgmestre ou à son remplaçant.

ORDRE DU JOUR

Réunion à huis clos : 09H00 - 09H20

1. Questions de personnel traitées à huis clos ; décision

Réunion publique : 09H20 - 13H00

2. Quartier « Metzschmelz » ; programmation urbaine ; présentation et avis
3. Règlement communal portant création d'une Gestion Locative Commerciale ; décision
4. Commune sans Tabac - convention avec la Fondation Cancer ; décision
5. Transactions immobilières ; décision
6. Questions de personnel ; décision
- 7.1. Office Social ; bilans et comptes de profits et pertes des exercices 2021 et 2022 ; avis

- 7.2. Office Social ; décharge des parts patients pour l'exercice 2022 ; avis
- 7.3. Office Social ; tableau de préséance ; avis
- 7.4. Office Social ; création de poste ; avis

- 8.1.1 Contrat de cession à titre gratuit de l'œuvre d'art « Portrait de Madame Koerperich-Closs Virgine » ; décision
- 8.1.2. Contrat de cession à titre gratuit de l'œuvre d'art « Modesta Moderna » ; décision
- 8.2. Convention relative à la ventilation du nombre des emplois salariés auprès du ZARE pour l'exercice 2022 ; décision
- 8.3. Convention avec l'association LASEP ESCH ASBL ; avenant ; décision
- 8.4. Contrat de mise à disposition « House of Entrepreneurship » ; avenant ; décision

- 9.1. Dénomination de rue ; « Rue du Cassier » ; décision
- 9.2. Dénomination de rue ; « Rue Edouard Legille » ; décision

- 10.1. Devis et crédits supplémentaires ; décision
- 10.2. Relevés et rôles supplétifs ; décision

- 11.1.1. Commission consultative du vivre-ensemble interculturel ; règlement interne ; décision
- 11.1.2 Commission consultative du vivre ensemble culturel ; nomination de membres supplémentaires ; décision
- 11.2. Commissions consultatives ; modifications ; décision
- 11.3. Congé politique supplémentaire pour les délégué.e.s. dans les syndicats de communes ; modification ; décision

- 12.1 Règlement de la circulation ; modifications ; décision
- 12.2. Confirmation des règlements temporaires de circulation ; décision

- 13. Contrats de bail et avenants ; décision

Le point 1 sera traité en séance secrète.

Les dossiers peuvent être consultés par les conseillers.ères communaux.ales soit au service du secrétariat général de la Ville, soit dans le dossier distribué à partir du lundi, 22 janvier 2024.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Laetitia LaVecchia
Secrétaire générale adjointe



Christian Weis
Bourgmestre

